

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION
LAZARE-CARNOT
18 Rue des Monts Clairs
92700 COLOMBES

Téléphone
01.42.42.83.33

Courriel
0920245s@ac-versailles.fr

Site
<http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

Compte rendu Séance du 14 juin 2022

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS

TISLOWITZ Charlotte	FCPE
FINIASZ Anne-Claire	FCPE
PARENTY Capucine	FCPE
HEVIN-DESFOSSÉS Carole	FCPE
TISLOWITZ Maurice	FCPE
HAVEL Laureline	FCPE
DUARTE-BEAUDOIN Nadia	FCPE
BEAUGENDRE Grégory	FCPE
DANGO Zhe	FCPE
MAIRESSE Jean-Charles	PEEP
ROULLEAU Ingrid	PEEP
CORDELIER Caroline	PEEP
ROUGAGNOU Sonia	PEEP
MITRI Emeline	PEEP

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS

LEYE-ENNE Yann

ENSEIGNANT(E)S

GUIRAUDIE Michel	Directeur
PERBOIRE Alexane	CPA
PLISZKE Stéphanie	CPB
CHAUMEL Thierry	CPC
ABOUMEZRAG Fatima	CE1A
COUSSOT Emmanuelle	CE1B
SCHNITZLER Bénédicte	CE1C
ROUGEOLLE Cédric	CE2A
EVRRARD Mélanie	CE2B
ROSE Camille	CE2C
DA FONSECA Sabrina	CE2C
LE DUC Marine	CM1A
HALIMI Audrey	CM1B
LACAZE Laetitia	CM1C
PASCOLO Claire	CM1-CM2
BRODIN Sophie	CM2A
BILLARD Mathieu	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C

Étaient excusée

REPRESENTANT LA MUNICIPALITE

LINGUANOTTO Sabine, Conseillère municipale

Ordre du jour :

- **Classes de découvertes** : Bilans et nouveau projet
- « **Stages de réussite** » et « **séjour révision scolaire et détente** »
- **Organisation de la rentrée 2022** : Effectif et structure de l'école, mouvement des personnels, constitution des classes
- **Le numérique à l'école** : Dotation d'une « classe mobile »
- **Le matériel scolaire** : Evolutions du « kit de rentrée scolaire », attribution des budgets municipaux
- **Sorties scolaires et gestion des cars**
- **La fête de l'école de fin d'année**
- **Composition de la commission électorale en charge de l'organisation des élections au conseil d'école**



LES CLASSES DE DECOUVERTES

Après 3 années d'interruption, les projets de classes de découvertes sont de nouveau mis en œuvre dans les écoles.

Les classes de CE1 de Mme Aboumezrag et de CM1 de Mme Lacaze ont été les premières à bénéficier de cette reprise.

Ce séjour « autogéré », organisé par l'école, s'est déroulé à La Turballe (Loire-Atlantique) du 16 au 21 mai.

Outre la richesse des activités et des apprentissages, les enseignantes soulignent la capacité des élèves à développer des compétences sociales et d'autonomie en situation de vie collective.

La prochaine classe de découvertes se déroulera à Sainte-Marie-sur-Mer dans le centre de vacances de Colombes du 12 au 23 septembre. C'est un séjour proposé par la municipalité et organisé à la rentrée.

La classe de CM1 de Madame Halimi bénéficiera de ce séjour de classe de mer, avec pour particularité, et pour atout, d'être organisé en tout début d'année permettant de fédérer le groupe classe.

Compte tenu des délais d'information et des contraintes d'organisation, les familles concernées ont d'ores et déjà étaient informées. Une réunion d'information aura lieu fin juin avant les vacances d'été.

STAGES DE REUSSITE ET « SEJOURS REVISION SCOLAIRE ET DETENTE »

Les stages de réussite sont des stages de remise à niveau durant les vacances proposés par les enseignants aux élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. L'objectif de ces stages est de consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou de combler des lacunes en travaillant en petits effectifs.

Ce dispositif est organisé par l'éducation nationale

Ces stages sont gratuits et sont encadrés par des professeurs des écoles.

Ils sont destinés, cette année, prioritairement aux élèves de CM2 afin de faciliter l'entrée au collège. Ils se dérouleront du 24 au 30 août, au collège Lakanal pour les élèves de Lazare Carnot.

En parallèle, la municipalité propose des séjours de vacances « révision scolaire et détente » notamment à Sainte-Marie-sur-Mer, avec au programme des demi-journées d'activités loisirs et des demi-journées consacrées à des révisions scolaires encadrées par des enseignants.

La labellisation de ces séjours « vacances apprenantes » permet de bénéficier d'une subvention d'Etat pouvant conduire à une gratuité pour les familles.

ORGANISATION DE LA RENTREE 2022

Effectif et organisation de la rentrée

L'école devrait accueillir 370 élèves répartis au sein des 15 classes qui composeront la structure de l'école suite à la fermeture d'une classe.



La structure de l'école comprendra 3 classes par niveau du CP au CM2, et prendra en compte la mesure nationale de limitation à 24 élèves des classes de CP et de CE1.

Une baisse sensible des effectifs est observée ces dernières années. Le nouveau découpage du périmètre scolaire (Cf. précédent conseil d'école) vise, à terme, à inverser cette tendance.

La rentrée aura lieu jeudi 1^{er} septembre à 9h30 pour les élèves qui entrent en C.P. (accompagnés des parents), et à 9h00 pour tous les autres

Les listes des classes seront affichées la veille pour permettre à chaque enfant de rejoindre son groupe classe le jour de la rentrée.

Le jour de la rentrée, la restauration scolaire et l'accueil du soir (jusqu'à 18h30) seront assurés. Le cahier de liaison, remis aux élèves, est à renseigner avec les horaires de sortie et les jours de fréquentation de la restauration scolaire.

Une réunion de présentation de l'école pour les parents des élèves qui feront leur entrée au CP est organisée vendredi 17 juin.

Une réunion spécifique pour les nouveaux arrivants (parents et enfants) comprenant la visite de l'école est organisée mercredi 29 juin à 18h45.

Les associations de parents d'élèves et Yann Leye-Enne (responsable de l'ALE) participent également à l'ensemble de ces réunions.

Comme les années précédentes, Les informations et l'ensemble des documents de rentrée sont en consultation ou en téléchargement sur le site de l'école (liste de fournitures, fiche de renseignements...) regroupées à la rubrique [« rentrée 2022 »](#).

Mouvement des personnels

Trois enseignantes, Madame LE DUC, Madame ROSE et Madame DA FONSECA affectées pour une année seulement à l'école Lazare Carnot sont affectées sur de nouveaux postes à la rentrée prochaine dans d'autres écoles de Colombes.

Madame PASCOLO sera en disponibilité de l'Education nationale l'année prochaine pour résider en Australie.

Avec l'arrivée de deux enseignantes, Madame CORNELIO et Madame BELLAHSENE, l'équipe enseignante est d'ores et déjà entièrement constituée, compte tenu de la fermeture d'une classe.

Monsieur Olivier BRIET, actuellement directeur d'école en détachement à l'étranger et précédemment directeur d'école à Colombes remplacera Monsieur GUIRAUDIE partant à la retraite.

Constitution des classes

La répartition des élèves dans les classes relève de la compétence du conseil des maîtres et fait l'objet de plusieurs phases d'échanges et de concertations : dans un premier temps entre les enseignants par niveau de classe et dans un second temps avec les enseignants du niveau supérieur. L'équilibre recherché à l'issue de l'ensemble de ces réunions repose sur de nombreux critères : équilibres des effectifs, parité filles/garçons, niveau scolaire des élèves, parcours éducatifs ; mais aussi l'attitude des élèves, les liens d'affinité et de camaraderie ou les



dissociations nécessaires, la prise en compte des élèves à besoins particuliers (difficultés scolaires, handicap, troubles des apprentissages) ...

Les listes des classes sont réajustées durant l'été, et finalisées le jour de la prérentrée afin de prendre en compte les mouvements démographiques des mois de juillet et d'août. C'est à l'issue de ces dernières régulations que ces listes sont affichées, la veille de la rentrée, pour permettre à chaque élève de rejoindre son groupe le jour de la rentrée.

LE NUMERIQUE A L'ECOLE

Après l'équipement de l'ensemble des salles de classe de VPI, les écoles de colombes vont être dotées d'une « classe mobile » de 6 portables.

Ces classes mobiles sont des chariots roulants pouvant accueillir plusieurs ordinateurs simultanément en permettant leur transport d'une salle à une autre. L'équipement dispose d'une borne Wifi avec des appareils de stockage nomades servant également à recharger les ordinateurs.

Ce type d'équipement était attendu par l'équipe pédagogique mais devra être déployé en plus grand nombre pour répondre aux besoins de l'ensemble des classes.

Par ailleurs, le directeur a réitéré la demande de remise en service de la salle informatique avec des PC reconditionnés, appartenant à la ville. L'accord de principe est acquis. Mais, la mise à disposition de cet équipement nécessite un personnel disponible.

LE MATERIEL SCOLAIRE

Depuis 2 ans la ville offre à chaque élève des écoles élémentaires un kit de fournitures identique composé : d'une trousse, de 4 stylos billes (bleu, noir, vert, rouge), d'un crayon à papier HB, d'un taille crayon avec réservoir, d'une gomme, d'une paire de ciseaux, d'un bâton de colle, d'une règle, d'une ardoise, d'une boîte de feutres, d'une boîte de crayons couleur.

La municipalité souhaite reconduire cette action en prenant en compte les observations portant d'une part, sur la pertinence du message éducatif et éco-responsable avec le renouvellement chaque année de certains articles non périssables (ardoise, règle, taille crayon, les crayons de couleur) et d'autre part, sur la possibilité de faire évoluer le contenu de ce kit en fonction du niveau de classe.

Les contenus des kits de fournitures scolaires ne sont à ce jour pas connus et ne peuvent pas être pris en compte dans les listes communiquées par l'école aux familles. Les parents pourront ajuster leurs achats en fonction des informations qui seront diffusés par la municipalité dans le courant de l'été.

SORTIES SCOLAIRES ET GESTION DES CARS

La municipalité met à la disposition des écoles un quota de cars par trimestre calculé en fonction du nombre de classes (1 car pour une demi-journée pour 2 classes).

Les déplacements réguliers (piscine, stade etc...) ne sont prélevés pas sur cette dotation.



La pénurie de chauffeurs qui touche l'ensemble des opérateurs de transport ne permet pas à la société de cars qui détient le marché de la ville de répondre au nombre plus important de demandes aux mois de mai et de juin.

Face à cette situation, les services de la ville contactent d'autres prestataires, mais qui font face aux mêmes tensions.

Faute de solution, la ville propose de prendre en charge le coût des titres de transport en commun.

Règlementairement, le niveau actuel "sécurité renforcée – risque attentat" du plan Vigipirate n'interdit pas l'utilisation des transports en commun. Cette autorisation est cependant à apprécier en fonction de l'environnement et du contexte : âge des élèves, niveau d'encadrement, nature du transport, itinéraire...

Dans ce contexte, une sortie en car concernant une classe de CP et une classe de CE1 a été annulée.

Les autres sorties ont été maintenues avec d'autres prestataires de cars ou avec l'utilisation des transports en commun.

LA FETE DE L'ECOLE DE FIN D'ANNEE

L'école sera en fête samedi 25 juin de 10h à 14h.

Cet évènement festif pour les enfants représente également un temps de convivialité et fédérateur pour toute la communauté éducative.

La fête est organisée par l'équipe enseignante et l'équipe d'animation, et aura pour thème le Moyen-Age.

De nombreux parents se sont d'ores et déjà mobilisés, notamment pour l'encadrement et la gestion des pôles buvette et alimentation.

Un appel à participation à destination de l'ensemble des parents sera diffusé dans les jours à venir.

COMPOSITION DE LA COMMISSION ELECTORALE EN CHARGE DE L'ORGANISATION DES ELECTIONS AU CONSEIL D'ECOLE

La commission électorale est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections des parents d'élèves au conseil d'école.

Les associations de parents d'élèves désigneront à la rentrée, en leur sein, chacune un représentant.

Le directeur réunira, comme à l'accoutumée, le bureau des élections au plus tard une semaine avant le dépôt des candidatures et 4 semaines avant la date du scrutin